

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE STE-THÉRÈSE-DE-LA-GATINEAU

À une session extraordinaire du conseil de la susdite municipalité qui se tenait au Centre d'interprétation du cerf de Virginie, le mardi 31 août 2021 à 19h30, sont présents le maire Monsieur Roch Carpentier, les conseillers Messieurs Gilles Courchaine et Yves Morin ainsi que les conseillères Mesdames Linda Lirette, Mélanie Renaud et Sylvie Leclair. Nathalie Lewis, directrice générale et secrétaire-trésorière agit à titre de secrétaire d'assemblée.

1. 2021-08-R12029 Ouverture de l'assemblée

Gilles Courchaine appuyé de Linda Lirette propose et il est résolu à l'unanimité des conseillers présents que la présente session soit ouverte.

Adoptée

2. 2021-08-R12030 Adoption de l'ordre du jour

Mélanie Renaud appuyée de Yves Morin propose et il est résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'ordre du jour soit accepté tel que proposé.

1. Ouverture de l'assemblée
2. Adoption de l'ordre du jour.
3. Renouvellement du contrat d'assurance municipal (MMQ)
4. Acceptation soumission niveleuse
5. VARIA
6. Parole au public et période de questions
7. Levée de l'assemblée

Adoptée

3. 2021-08-R12031 Renouvellement du contrat d'assurance municipal (MMQ)

Sylvie Leclair appuyée de Linda Lirette propose et il est résolu de renouveler le contrat d'assurance municipal avec FQM Assurances au coût de 19 177 \$ plus taxes.

Le maire Roch Carpentier, président d'assemblée demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité.

4. 2021-08-12032 Acceptation soumission niveleuse

Gilles Courchaine appuyé de Yves Morin propose et il est résolu d'accepter la soumission de Brandt Tractor Ltd. au montant de 470 000 \$ plus taxes relativement à l'acquisition d'une niveleuse neuve pour le service des travaux publics et ce, conditionnel à l'obtention du règlement d'emprunt. Il est également résolu d'autoriser la directrice générale à signer tous les documents relatifs à l'acceptation de cette soumission pour et au nom de la Municipalité.

Le maire Roch Carpentier, président d'assemblée demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité.

5. VARIA

6. Parole au public et période de questions

7. 2021-08-R12033 Levée de l'assemblée

Gilles Courchaine appuyé de Sylvie Leclair propose et il est résolu à l'unanimité des conseillers présents que la présente session soit levée à 19h35.

Adoptée à l'unanimité.

Roch Carpentier
Maire

Nathalie Lewis
Directrice générale
Secrétaire-trésorière